



Calendrier Régional de formation 2011/2012

Ligue de Lorraine des Sociétés d'Aviron

Toutes les informations sur le site internet de la ligue

www.aviron-lorraine.com

Pour s'inscrire : uniquement sur fiche d'inscription type à retirer auprès de votre club ou à télécharger sur le site de Ligue : www.aviron-lorraine.com ; rubrique « formation » et à retourner par mail ou courrier à Marion JULLIEN, Aviron LL, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE ; FAX : 03 29 84 36 87.

Formation	Durée	Date limite d'inscription	Lieu	Dates	Coût	
FORMATIONS FEDERALES	Initiateur fédéral	Théorie - 16H Pratique et pédagogie - 14H	09/01/2011	Nancy-Tomblaine	28 et 29/01/2012	25€ demi-pension ou 55€ pension complète
	Educateur fédéral	Théorie - 37H Pratique et pédagogie - 28H	09/01/2011	Nancy-Tomblaine	28 et 29/01/2012 + formation à distance	30€ demi-pension ou 60€ pension complète
	Auditeur libre	Libre				5€/cours
AUTRES FORMATIONS	Conduite bateaux à moteur	Pratique - 8H	01/02/2012	Clubs lorrains	1er semestre 2012	15 €
	Arbitre	Variable selon disponibilités	-	Régates régionales	Dates des régates régionales	-
	PSC1-recyclage	Théorie et pratique - 4H	Toute l'année	à définir en fonction des candidatures	Toute l'année	5 €
	Dirigeant	Se renseigner auprès du CROSL, 13 Rue Jean Moulin 54 510 Tomblaine, Tel : 03 83 18 87 02 http://lorraine.franceolympique.com				

Pour s'inscrire: uniquement sur fiche d'inscription type à retirer auprès de votre club ou à télécharger sur le site de la ligue
www.aviron-lorraine.com, rubrique "Formation"

Pour tous renseignements, contactez Marion JULLIEN, CTR AVIRON LORRAINE,
marion.jullien@avironfrance.fr, 06.15.38.48.26



NOUVELLE FORMULE 2012

1 WEEK-END UNIQUE DE FORMATION

INITIATEUR

EDUCATEUR

28 et 29 janvier 2012

Maison Régionale des Sports à Tomblaine

+ Pour le niveau Educateur, **3 séquences de formation à distance** pour compléter la formation théorique délivrée à la Maison des Sports (connexion internet et adresse mail indispensables)

Pour finir une **date unique d'examen théorique**, à passer dans le club.

Moins de déplacement

mais aussi...

- Formation plus accessible (1 seul week-end dans l'année)
- Des intervenants qualifiés
- Utilisation des nouveaux médias

- Structure adaptée
- Convivialité
- Echanges
- Supports pédagogiques renouvelés

Alors n'hésitez pas à vous inscrire !

Toutes les informations sur le site internet de la ligue

www.aviron-lorraine.com



AUDITEUR LIBRE

Objectifs

S'informer sur les différents domaines de la discipline aviron.
Choisir les cours qui retiennent l'attention (information théorique à la carte)
Cette information ne débouche pas sur l'obtention d'un diplôme.

Public concerné

Tout public licencié de la Ligue de Lorraine.

Dates et lieux

28 et 29/01/2012

Maison Régionale des Sports

Tomblaine

Volume horaire

En fonction des cours choisis ; 36 h 00 maximum
voir emploi du temps « Educateur »

Principe

- **Information théorique :**
Chaque personne est libre de choisir les interventions auxquelles elle souhaite assister dans un ou plusieurs domaines de la formation « Educateur ».

Apports théoriques

Six grands domaines sont étudiés :

- Sécurité
- Matériel
- Technique
- Pédagogie
- Entraînement
- Administration

Evaluation

Pas d'évaluation.

Coût

5 € par cours

Responsable du dispositif

Marion JULLIEN (CTR Lorraine)

Inscription

Auprès de la Ligue quelques jours avant le cours concerné.

Règlement par chèque joint à l'ordre de :
Ligue de Lorraine des Sociétés d'Aviron

Envoi à Marion JULLIEN, Ligue de Lorraine
Aviron, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

INITIATEUR FEDERAL

Objectifs

Etre capable d'assurer la sécurité dans la zone définie par le plan de circulation du club.
Etre capable d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint dans le cadre de consignes précises, sous la responsabilité d'un cadre qualifié du club.

Public concerné

Tout public licencié de la FFSA âgé de plus de 16 ans à la date d'inscription.
La priorité est donnée aux licenciés des clubs de Lorraine.
La formation est ouverte à partir de 5 candidats pour un maximum de 20 stagiaires.

Dates et lieux

28 et 29/01/2012

Maison Régionale des Sports

Tomblaine

Volume horaire

30 heures

Principe de formation

Formation en alternance

• Formation théorique :

Elle se déroule sur le centre de formation.

Durée : 16 heures

• Formation pratique :

Travaux pratiques donnés par les formateurs et à réaliser dans le club.

Durée : 4 heures

• Formation pédagogique :

Participer auprès d'un tuteur fédéral à la mise en place et à l'encadrement de 5 séances de 2 heures.

Durée : 10 heures

Apports théoriques

Six grands domaines sont étudiés :

- Sécurité
- Matériel
- Technique
- Pédagogie
- Histoire
- Administration

Evaluation

Théorie : questionnaire (QCM) Pédagogie : retour des séances + attestation de stage pédagogique par le tuteur.

Validation par un jury composé du Président de la Ligue, du Conseiller Technique Sportif et du Responsable de la formation.

Coût

Licenciés Lorrains :

- 25€ en demi-pension (repas du samedi midi, du samedi soir et du dimanche midi)
- 55€ en pension complète : repas du samedi midi, samedi soir, nuit en hôtel, petit-déjeuner, repas du dimanche midi)

Responsables de la formation

Nicolas WOLOSZYN

Tuteurs

Chaque candidat choisit un tuteur agréé par la Ligue (voir liste des tuteurs).

Inscription

Auprès de la Ligue sur formulaire type au plus tard le 09 janvier 2012.

Règlement par chèque joint à l'ordre de : Ligue de Lorraine des Sociétés d'Aviron.

Envoi à Marion JULLIEN, Ligue de Lorraine Aviron, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

EDUCATEUR FEDERAL : Ligue Alsace et Lorraine

Objectifs

- Etre capable d'accueillir et d'encadrer un groupe en toute autonomie dans une structure.
- Etre capable d'initier et de perfectionner les rameurs.
- Etre capable de faire passer et de délivrer les brevets de rameurs.
- Etre capable d'entraîner à un premier niveau de compétition.
- Etre capable d'assurer la sécurité sur l'eau et au sol.

Public concerné

Tout public licencié de la FFSA titulaire du diplôme d'initiateur (ou de moniteur fédéral).

La priorité est donnée aux licenciés des clubs Lorrains.

La formation est ouverte à partir de 5 candidats pour un maximum de 20 stagiaires.

Dates et lieux

28 et 29/01/2012

Maison Régionale des Sports

Tomblaine

Volume horaire

65 heures + pratique en club

Coût

Licenciés Lorrains :

- 30€ en demi-pension (repas du samedi midi, du samedi soir et du dimanche midi)
- 60€ en pension complète : repas du samedi midi, samedi soir, nuit en hôtel, petit-déjeuner, repas du dimanche midi)

Principe de formation

Formation en alternance

• Formation théorique :

2 jours de cours théoriques

Durée : 20 heures

Formation à distance :

4 séquences d'évaluation des connaissances théoriques par E-mail

Durée : 4H

• Formation pratique :

Durée : 8 heures

• Formation pédagogique :

Encadrement de 10 séances de 2 heures validées et appréciées par un tuteur fédéral.

Durée : 20 heures

Apports théoriques

Six grands domaines sont étudiés :

- Sécurité
- Matériel
- Technique
- Pédagogie
- Entraînement
- Administration

Evaluation

Théorie : Epreuve écrite portant sur l'ensemble des domaines des niveaux initiateur et éducateur

Pédagogie : retour des séances et de la fiche de validation des séances pédagogiques signée par le tuteur. Etre titulaire de l'aviron d'argent. Validation par le jury.

Responsable de la formation

Marion JULLIEN

Tuteurs

Chaque candidat choisit un tuteur agréé par la Ligue (voir liste des tuteurs).

Inscription

Après de la Ligue sur formulaire type au plus tard le 09 janvier 2012.

Règlement par chèque joint à l'ordre de la LLSA

Envoi à Marion JULLIEN, Ligue de Lorraine Aviron, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE



CONDUITE DES BATEAUX A MOTEUR

Objectifs

- Etre capable d'assurer la sécurité sur un bassin d'entraînement ou de compétition d'aviron
- Etre capable de suivre un bateau de compétition.
- Etre capable de suivre un bateau en course en tant qu'arbitre.

Public concerné

Tout public licencié de la FFSA dans un club Lorrain, âgé de 16 ans et ayant la volonté d'assurer la sécurité dans les compétitions régionales (équipe de « Pilote de Ligue »), de l'activité de son club ou d'effectuer le suivi d'animations ou d'entraînements dans son club.

Dates et lieux

Lieux : à déterminer en fonction des candidats

Dates : à déterminer en fonction des candidats

Volume horaire

Pratique : 8 heures.

Coût

15 € pour l'ensemble de la formation

Principe de formation

Formation pratique :

Exercices de pilotage en rapport avec l'aviron : apprentissage du suivi d'équipages, maîtrise du bateau et des vagues, sauvetage d'un rameur en difficulté, procédure à suivre lors d'un dessalage.

Evaluation

Pas d'évaluation

Responsable de la formation

Dominique ROMEO

Tel : 06.80.71.47.27

Mail : bahator@wanadoo.fr

Inscription

Après de la Ligue sur formulaire type.

Règlement par chèque joint à l'ordre de :
Ligue de Lorraine des Sociétés d'Aviron

Envoi à Marion JULLIEN, Ligue de Lorraine
Aviron, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE



INSCRIPTION EN FORMATION

Une feuille d'inscription par candidat et par formation

Cette feuille est à retourner pour toute inscription dans une formation organisée par la Ligue de Lorraine des Sociétés d'Aviron. (Formation fédérale, permis « S » ou arbitre)

Le retour de l'inscription est à effectuer à la date définie sur le calendrier régional de formation 2011/2012, accompagné du règlement correspondant qui validera l'inscription.

Intitulé de la formation envisagée :

.....

(Préciser la session et éventuellement les matières choisies)

Candidat :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe: Téléphone portable:

Mail (obligatoire) :

Club : Numéro de licence :

Action(s) envisagée(s) dans le club :

.....

Régime :

Demi pensionnaire Interne ou

Règlement :

Je joins un chèque de€ à l'ordre de la Ligue de Lorraine des Sociétés d'Aviron.

Inscription établie le :

Signature :

Formulaire à retourner complété à :

Marion JULLIEN (CTR) ; Ligue de Lorraine Aviron, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

Tel : 06 15 38 48 26 ; Fax : 03 29 84 36 87; mél : marion.jullien@avironfrance.fr



FORMATION D'ARBITRE

Les arbitres de la FFSA sont divisés en trois catégories :

- Le **Commissaire** est capable d'assurer toutes les fonctions d'arbitrage des modules dont il a obtenu la certification lors des régates régionales ou nationales.
- L'**Arbitre** est capable d'assurer toutes les fonctions d'arbitrage sauf celle de Président de Jury lors de régates régionales ou nationales.
- L'**Arbitre national** est capable d'assurer toutes les fonctions d'arbitrage.

Public concerné

Tout licencié de la FFSA, de préférence connaissant bien l'aviron en tant que pratiquant lui-même.

Principes de formation

Formation de base

Pour devenir **Commissaire stagiaire**, le candidat après son inscription :

- Reçoit un Code des Régates,
- A un entretien avec le Président de la Commission des arbitres de sa ligue,
- Participe à une formation organisée au niveau de la zone où lui sont donnés :
 1. les objectifs de la formation,
 2. une formation théorique sur les 6 modules :
Module 1 : Contrôle → Commissaire de contrôle
Module 2 : Arrivée → Commissaire à l'arrivée
Module 3 : Départ → Commissaire au départ
Module 4 : Départ → Starter
Module 5 : Parcours → Juge de parcours
Module optionnel : Chronométrage → Commissaire technique
 3. un livret de formation.

Formation de Commissaire

Pour devenir **Commissaire**, le **Commissaire stagiaire** doit

- réaliser lors de régates régionales une formation pratique sous tutorat de deux demi-journées pour chacun des postes définis dans les modules,
- faire certifier chaque module en situation réelle lors de régates labellisées,
- faire certifier au minimum 2 modules pendant les deux premières années, dont le module Contrôle.

Formation d'Arbitre

Pour devenir **Arbitre**, le **Commissaire** doit :

- avoir fait certifier les 5 modules de formation.

Formation d'Arbitre national

Pour devenir **Arbitre national**, l'**Arbitre** doit :

- participer à une formation théorique de Président de Jury,
- réaliser une formation pratique de Président de Jury sous tutorat dans une régate régionale ou nationale,
- réussir à un examen national.

Formation d'Arbitre international

Pour devenir **Arbitre international**, l'**Arbitre national** doit :

- être Arbitre national depuis au moins 3 ans,
- avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit,
- recevoir l'agrément de la FFSA après avis de la commission nationale des arbitres,
- maîtriser les statuts et règlements de la FISA,
- obtenir une expérience reconnue dans plusieurs régates nationales officielles,
- réussir l'examen d'Arbitre international organisé par la FISA.

Information et inscription

Auprès de l'Arbitre Fédéral sur formulaire type :
Pascal RONDEAU 31, Allée de la Carafiole 55100
VERDUN (tel : 06 82 14 14 99 ; pasronron@aol.com).



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS - RECYCLAGE

Objectifs

Etre capable d'intervenir efficacement dans les situations les plus courantes.

Public concerné

Tout public licencié de la FFSA dans un club Lorrain, âgé de 16 ans, titulaire ou pas du diplôme AFPS ou PSC1 et ayant la volonté de mettre à jour ses connaissances dans la délivrance des premiers secours.

Dates et lieux

Lieu : à définir en fonction des candidatures et des demandes des clubs

Date : toute l'année

Volume horaire

Théorie et pratique : 4 heures.

Coût

5 € pour la demi-journée

Principe de formation

Formation théorique :

Rappel des bases et des connaissances fondamentales

Formation pratique :

Mise en situation, apprentissage et perfectionnement des gestes qui sauvent, application des principes de sécurité

Evaluation

Pas d'évaluation

Responsable de la formation

Philippe LISSOIR

Tel : 06.14.48.56.86

Mail : lissoirp@orange.fr

Inscription

Auprès de la Ligue ou directement auprès de Philippe LISSOIR pour les demandes collectives (clubs).

Règlement par chèque joint à l'ordre de la LLSA ou en liquide à l'entrée en formation.

Envoi à Marion JULLIEN, Ligue de Lorraine Aviron, 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE